



DECLARATION LIMINAIRE DE LA C A P L N°3 DU 05 juillet 2013

Madame la Présidente,

Alors que la politique d'austérité génère d'insupportables injustices sociales et conduit économiquement dans le mur, le Conseil des ministres du 17 avril 2013 ne fait qu'en rajouter.

Le gouvernement annonce en effet un nouvel « effort structurel » d'économies de 1,9 point de PIB dès 2013 (environ 38 milliards d'euros) et de 1 point supplémentaire en 2014, répartis à 14 milliards sur les dépenses et à 6 milliards sur les impôts.

On peut d'ores et déjà décrire les résultats de telles orientations : récession accrue et difficultés majeures pour la plupart des citoyens. De tels choix sont non seulement à condamner mais également à combattre sans ambiguïté.

Les Services Publics subissent d'importantes coupes budgétaires. Les coups portés contre les salariés, les retraités, les privés d'emplois continuent à pleuvoir.

On ne peut ainsi que constater la hausse constante du chômage : sur un an, la hausse est de 10,8%. Il s'agit du 22^{ème} mois consécutif d'augmentation avec 3 180 000 demandeurs d'emploi inscrits. Mais, toutes catégories confondues, le chômage concerne plus de 5 millions et demi de travailleurs !

Le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté en France s'élève désormais à plus de 8.5 millions et c'est honteux !

Tout au long des années 2012 et 2013 les plans sociaux et les fermetures d'entreprises se sont multipliés (fermeture de l'usine PSA d'Aulnay, restructuration chez Renault entraînant + de 7500 suppressions de postes, fermetures de l'usine Goodyear à Amiens, de l'usine Arcelor Mittal, fermeture de la raffinerie Petroplus etc.).

Et c'est dans ce contexte que le gouvernement a annoncé la désindexation des retraites sur l'inflation ce qui signifie en clair que les pensions ne seront plus augmentées. C'est la paupérisation programmée pour des millions de retraités.

La poursuite de la désindustrialisation et de la casse du service public, l'augmentation du chômage, les nouvelles attaques contre la protection sociale, la

réduction des dépenses publiques, conduisent inexorablement à accroître les difficultés pour les salariés et à enfoncer notre pays dans la crise.

Dans le même ordre d'idée, le Conseil des ministres du 10 avril 2013 a validé le sens et les dispositions des projets législatifs relatifs à l'acte III de la décentralisation. Cette réforme impactera les conditions de vie et de travail des populations et des salariés. En lien avec la MAP (modernisation de l'action publique), elle vise, dans un contexte de renforcement de la crise, à transformer l'organisation institutionnelle de notre pays au profit de la compétition européenne et mondiale et au service de la finance.

Cette option s'inscrit dans le cadre des orientations gouvernementales de réduction des dépenses publiques qui affectent l'ensemble des institutions publiques. Elle conduit, dans un même mouvement, à une dégradation du maillage territorial et de la qualité des services publics. Accentuée par les milliers de suppressions d'emplois qui l'accompagne, elle aggrave les conditions de travail des professionnels comme c'est aussi le cas chez nous à la DGFIP.

La CGT réaffirme son opposition à l'acte III de la décentralisation et revendique une organisation des prérogatives et des missions de l'État et des collectivités locales fondée sur la recherche de l'Intérêt général et la réduction des inégalités sociales.

La situation de l'emploi et les choix politiques sont au cœur des CAP de mutations, la loi de finances pour 2013 prévoit 2023 suppressions d'emplois pour la DGFIP.

L'année 2013 comme les précédentes n'échappe pas à la règle : c'est encore une fois la catégorie C qui paye le plus lourd tribut de cette politique destructrice ! Faute de moyens humains, les services dans leur ensemble sont à bout, et le service rendu se détériore de jours en jours.

Des SIE au réseau comptable de proximité en passant par les SIP, les services de direction ..., les personnels sont exposés aux mêmes fortes pressions et n'en peuvent plus !

Si l'action des élus CGT Finances Publiques lors des CAPN pour obtenir des recrutements complémentaires d'agents a payé, puisque la direction générale vient d'annoncer l'appel de 500 agents C des listes complémentaires, ce ne sont pas ces 500 agents qui combleront le vide.

En effet, les suppressions d'emploi des années antérieures ont généré des surnombres, en partie absorbés, mais laissant les services exsangues.

L'absorption de ces agents en surnombre masque en réalité le manque d'effectif dans les services.

Face à ce constat, le mouvement local de cette année ne répond pas au besoin des agents, puisque pour la DDFIP du Pas de Calais pour la filière gestion publique 8 postes restent vacant, et que sur 40 demandes de mutations seules 21 ont eu satisfaction.. Aujourd'hui si, pour l'Administration, les missions semblent préservées, qu'en est il du service offert au public ?

Conscients de l'importance de ces enjeux, la CGT FINANCES PUBLIQUES a organisé depuis plusieurs mois une démarche pour l'élaboration de cahiers revendicatifs des agents de la DGFIP en réponse à la démarche stratégique de la

direction qui sous couvert de consultation des agents vise en fait à faire accepter à tous un véritable démantèlement des missions de la DGFIP. La CGT Finances Publiques du Pas de Calais propose aux agents de s'inscrire dans cette démarche en répondant à cette consultation sur les thèmes : missions, vie au travail, organisation du travail, restructuration et expérimentations DDFIP, rémunération...

Les élus CGT Finances Publiques se prononceront donc contre ce mouvement local et non contre les agents concernés.

Les élus et expert de la CGT Finances Publiques

Bruno DEBOMY et Annick DURIEZ et Guy REPILLET